



Paris, le 14 Juillet 2022

Le Gouverneur de la Banque de France propose une augmentation du livret A à 2% et du LEP à 4,6%

La Banque de France est chargée d'effectuer semestriellement le calcul du taux de rémunération des livrets d'épargne réglementée, selon une formule qui établit la moyenne entre le taux interbancaire de la zone Euro (€ster) et l'indice des prix à la consommation (IPC) hors tabac, appréciés en moyenne sur les six derniers mois.

La moyenne semestrielle du taux €ster ressort à -0,58 % de janvier à juin 2022. Le glissement annuel moyen sur 6 mois de l'IPC hors tabac s'établit à 4,57 %. L'application de la formule aboutit donc à doubler le taux du livret A de 1,0 % à 2,0 % à partir du 1er août 2022.

Le taux du livret d'épargne populaire (LEP) est quant à lui totalement protégé contre l'inflation. Dès lors, le taux du LEP s'établira à 4,6 %. La Banque de France rappelle son soutien à cet instrument qui permet de protéger le pouvoir d'achat de l'épargne populaire. À cet égard, les modalités d'ouverture simplifiées depuis un décret de 2021 ont permis un nombre record d'ouvertures (824 000) sur les cinq premiers mois de l'année. Cette tendance devra cependant être amplifiée : seuls 37 % des 18,6 millions de Français éligibles ont un LEP effectivement ouvert.

Ces hausses significatives permettent de soutenir la rémunération des épargnants face à la hausse des prix, tout en préservant le financement du logement social et des autres emplois de l'épargne réglementée, au service de l'économie sociale et solidaire ou du financement de la transition énergétique et de la réduction de l'empreinte climatique.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr